

Parait tous les jours à midi et à 5 heures du soir. Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois. Les frais de port sont à la charge de l'éditeur-proprétaire. L'abonnement est payable d'avance. Nous ne faisons aucune exception à cette règle.

ABONNEMENTS
UN AN \$1.00
SIX MOIS 2.00
TROIS MOIS 1.00

LE NUMÉRO, 1 CENT.

Par le porteur à domicile, en ville à 5 cts par semaine.

BUREAU DU JOURNAL:
31, 33, 35, rue St. Gabriel.

3ème Année.

MONTREAL, Samedi 14 Octobre 1882

Abonnements: Un an \$1.00 Six mois 2.00 Trois mois 1.00

H. BEAUGRAND DIRECTEUR-PROPRIÉTAIRE

Bureaux: 31, 33, 35, rue St. Gabriel

Le No 2 Cts.

FEUILLETON.

LE GRILLON DU MOULIN

PAR PONSOU DU TERRAIL.

(Suite.)

— Que non pas, dit Jouvai. Michel est un garçon de ressource.

— Où voulez-vous qu'il trouve cinquante mille francs?

— Nulle part du vivant de la meunière.

— Mais comme la meunière n'est pas sa mère...

— Vraiment! exclama l'huissier, vous croyez qu'il serait homme à commettre un crime?

— Il est capable de tout, dit Jouvai, et par conséquent il y a de l'espérance.

Mais l'huissier secoua de nouveau la tête.

— Gompère, dit-il, je n'ai pas bonne idée de tout ça.

— Allons donc!

— Vous verrez que ça tournera mal.

M. Jouvai haussa les épaules.

— Ah! dame! fit-il, dans notre métier, il faut savoir risquer cent sous pour récolter une pièce de vingt francs.

— Ce sera comme vous voudrez, répondit Loiseau. Quand vous voudrez instrumenter contre le moulin, vous me trouverez à vos ordres.

Et l'huissier se leva.

— Excusez-moi de vous quitter, dit-il, mais j'ai une saisie à faire dans une ferme. Avez-vous de la besogne à me donner?

— Non, pas aujourd'hui. L'année a été bonne, tout le monde paye, soupira M. Jouvai, et si cela continue, le métier de procureur d'argent ne vaudra plus rien.

— Tandis que l'usurier paraît ainsi, Loiseau s'était approché d'une fenêtre qui donnait sur la Loire.

— Oui, dit-il, l'année a été bonne... mais... les années se suivent et ne se ressemblent pas.

— C'est parfaitement vrai.

— Savez-vous, compère, ajouta l'huissier, que vous neuf ans passés que la Loire n'a pas fait des siennes?

— Ces mots firent pâlir M. Jouvai.

— Et tous les dix ans, achève Loiseau, elle nous donne rudement de ses nouvelles.

— Taisez-vous, compère, dit M. Jouvai avec effort.

Il songait à ses deux belles fermes du Val.

— Nous sommes à la fin de l'année, dit encore l'huissier, mais le printemps n'est pas loin, et une petite débâcle de neige pourrait bien nous jouer un vilain tour.

— Que le diable vous emporte avec vos prédictions sinistres, dit Jouvai.

L'huissier s'en alla.

Alors l'usurier déjeuna, et annonça à sa femme et à sa fille qu'il allait descendre dans le Val.

En effet, vers dix heures, il gagna le bord de la Loire et sauta dans son bateau.

— La Loire était si basse en ce moment que la perche touchait le fond partout.

— Avant qu'elle déborde, nous aurons le temps de nous retourner, pensa M. Jouvai.

Et comme il traversait la branche mère, il vit un homme immobile sur la berge opposée.

M. Jouvai avait des bons yeux, et, en dépit de la distance, il reconnut Michel qui avait son fusil bandoulière.

— Oh! oh! se dit-il, il doit y avoir quelque chose de nouveau au moulin.

LIV

Ce qu'il y avait de nouveau au moulin de Brin d'Amour, nous allons le raconter en peu de mots.

Trois jours s'étaient écoulés depuis que Michel avait étriqué et jeté à l'eau la Pitache.

Pendant ces trois jours-là, Michel était montré quelque peu inquiet, et on l'avait vu un peu partout, à Péroilles, à Châteauneuf, à Jargeau, partout enfin où on aurait pu constater la disparition de la disette de bonne aventure. Mais nulle part il n'avait entendu parler d'elle.

Sa plus grande crainte avait été tout d'abord que le cadavre, rejeté par la Loire, ne fût découvert et n'aménât une enquête.

Mais, nous répétons, trois jours s'étaient écoulés, et on n'avait entendu parler de rien.

La Pitache avait des habitudes nomades; souvent elle quittait le pays pour des mois entiers et s'en allait courir les foires ou les fêtes de village.

Si on ne retrouvait pas son cadavre aux environs de Jargeau,

il y avait gros à parier que plusieurs mois s'écouleraient avant qu'on s'occupât d'elle.

Or, trois jours s'étaient écoulés, et le cadavre n'était point remonté à la surface de l'eau.

Michel en conclut qu'entraîné par le courant, il avait fait du chemin pendant toute la nuit qui avait suivi le meurtre et avait été emporté à plusieurs lieues en aval.

Or, le premier jour, Michel, dont le cœur était fortement timoré, avait consenti à tout ce que lui demandait sa femme.

Il avait acquiescé à un parti de biens entre Laurent et lui, et laissé fixer au 1er mars, c'est-à-dire à un mois de distance, car on était en février, le mariage de son frère de lait avec Noémi.

Mame Suzon lui avait dit:

— Puisque tu es le vrai fils de mon homme, il est juste que tu aies le moulin; mais le bien venant de moi, ton père n'avait presque rien, et il est juste que je donne quelque chose à l'enfant que j'ai élevé et que j'ai cru mien si longtemps.

Michel n'avait fait aucune objection le premier jour.

Mais le second, comme on ne parlait pas de la Pitache, il s'était un peu rassuré, et dès lors il avait dit à la meunière:

— Je trouve tout naturel que vous vouliez donner quelque chose à Laurent, mais c'est bon à dire; j'en ai dit à Jargeau, et il m'a dit que ça ne vous faisait rien.

Le troisième jour, Michel s'était dit:

— Quand M. Jouvai me conseillait de faire la part du feu, il pensait que le père Brûlard et la Pitache pouvaient parler. La Pitache est morte, et quant au père Brûlard, il est parti, et je crois bien que nous ne le reverrons jamais. Par conséquent, ça change tout à fait les choses. Laurent ne tient pas encore la ferme.

Or, comme il faisait cette réflexion, entre sept et huit heures du matin, assis sur un banc, dans la cour du moulin, mame Suzon parut à la fenêtre et lui cria:

— Hé! Michel, viens un moment, que je te parle.

Le mauvais drôle se rendit à l'invitation et monta dans la chambre de la meunière.

Celle-ci lui dit:

— Assieds-toi, nous allons causer.

— Comme vous voudrez, dit froidement Michel.

— Tu sais que je suis allée à Jargeau hier, dit la meunière.

— Ah! je ne savais pas...

— Pendant que tu étais à la chasse.

— Qu'est-ce que vous êtes donc allée faire à Jargeau?

— Consulter le notaire.

— Pourquoi donc?

— Rapport au partage.

— Ah! ah! fit Michel.

La meunière ne prit pas garde à son accent d'ironie et continua:

— Tu es mon fils, c'est certain, mais pour te faire reconnaître il faudrait un jugement.

— Comment donc ça? ricana Michel.

— Ton père nourricier l'ayant déclaré comme son fils, la conscription ayant pris Laurent comme le mien, et ton identité ne pouvant être constatée que par les aveux du père Brûlard, il s'ensuit que, jusqu'à présent, mon véritable enfant, et par conséquent mon héritier, aux yeux de la loi, c'est Laurent.

— Elle est forte, celle-là!

— Je ne dis pas non, mais il faudrait un jugement.

— Eh bien! on le prendra, fit Michel.

— Non, dit mame Suzon, le notaire a trouvé un moyen de tourner la difficulté.

— Voyons-le, votre moyen, dit Michel, qui peu à peu devenait insolent.

— Laurent l'abandonnera le moulin et la petite ferme par un acte sous seing privé.

— Vraiment! et il gardera la grosse ferme?

— Sans doute, n'est-ce pas convenu?

— Et la meunière regarda Michel avec étonnement.

— Ah! ah! dit-elle, du haut du conteneur, répondit froidement Michel.

— Hein! fit la meunière stupéfaite.

— De deux choses l'une, continua Michel avec flegme, ou je suis votre fils ou je ne le suis pas.

— Tu l'es, dit mame Suzon.

— Alors vous n'avez pas le droit de me faire tort de mon héritage.

— Mais... malheureux...

— Et puisqu'il faut un jugement, on le prendra, achève Michel. Bonsoir! je vais aller voir des gens de loi, et ils me donneront un bon conseil.

Et Michel, qui jetait enfin le masque, sortit de la chambre de

la meunière en sifflant un air de chasse.

Mame Suzon demeura pendant quelques minutes comme frappée de prostration.

Puis, tout à coup, ses yeux s'emplirent de larmes, et elle éclata en sanglots.

En ce moment, la porte s'ouvrit, et le Grillon entra.

— Ma tante, dit-elle, pourquoi pleurez-vous?

— Ah! dit la meunière en la pressant dans ses bras, je suis la plus malheureuse des femmes, ma pauvre enfant.

— Pourquoi cela?

— Michel est un homme sans parole.

— Vraiment! dit le Grillon. Qu'est-ce qu'il vous avait donc promis, ma tante?

— De partager en frère avec Laurent.

— Et il ne veut plus?

— Non.

Un sourire mystérieux passa sur les lèvres du Grillon.

— Ma tante, dit-elle, du moment où Michel se croit votre fils et où vous le croyez...

Ces mots firent tressaillir la meunière.

— Hélas! oui, dit-elle, il faut bien que je le croie, puisqu'il a hérité du signe qu'avait son père, mon défunt mari.

— J'aime mieux, en effet, m'en rapporter à ce signe qu'à la confession du père Brûlard, allez, dit encore le Grillon.

— Que voulez-vous dire?

— Le Grillon souriait toujours.

— Chut! fit-elle.

Et elle s'approcha de la croisée.

Elle vit Michel qui, un fusil sur l'épaule, sifflait sa chienne et traversait la cour.

Elle le vit descendre l'allée de vieux ormes; puis se retournant:

— Maintenant, dit-elle, nous allons causer...

Et elle prit dans ses petites mains les mains de mame Suzon, qui continuait à pleurer.

LIV

De dépit de ses larmes, mame Suzon n'avait pu s'empêcher de remarquer la physionomie pleine de mystère du Grillon.

— Et nous pouvons causer, avait dit la jeune fille.

Qu'avait-elle donc à dire?

— Ma tante, reprit-elle, tandis que la meunière la regardait avec un certain étonnement, ma tante, je ne conteste pas que Michel soit votre fils, pour le moment, du moins; mais il y a des choses bien extraordinaires, tout de même, et que je dois vous dire.

— Parle, fit mame Suzon.

— Si Laurent ne m'avait pas permis, Dieu m'est témoin que je ne dirais rien... Mais Laurent dit que je puis parler à présent.

— Mais, dit la meunière, qui essuya ses larmes, que pouvez-vous donc tant avoir à me dire?

— Laissez-moi parler, et vous verrez.

— Soit, dit la meunière, de plus en plus étonnée.

— Ma tante, continua le Grillon, vous savez-vous comme le père Brûlard pleurait quand le bruit de la mort de Laurent se répandit dans le pays?

— Oui.

— Eh bien, voici trois jours que Laurent est revenu, et on n'a pas vu le père Brûlard.

— Eh bien? fit la meunière.

— Ce pendant, il était ici le jour de l'arrivée de Laurent.

— Est-ce possible?

— Laurent et moi, nous en avons la preuve. Pour un homme qui dit que Laurent est son fils et qui a tant pleuré quand on lui a dit qu'il était mort, c'est drôle tout de même, ça.

— En effet, dit la meunière dans l'esprit de qui cette remarque du Grillon jeta un certain trouble.

Le Grillon continua:

— Laurent ne croyait pas avoir d'ennemis dans le pays.

— Ah! ce cher enfant, exclama mame Suzon, je le crois bien, qu'il n'en a pas; tout le monde l'aime...

— C'est ce qui vous trompe, ma tante.

— Hein?

— Laurent a des ennemis.

— Qui donc?

— Attendez, la preuve qu'il en a, c'est qu'il l'a échappé belle en revenant de Jargeau.

— Que voulez-vous dire?

— Vous n'avez qu'à descendre dans la cour et aller sous le hangar.

— Pourquoi faire?

— Vous regarderez la carriole, et vous verrez un trou de balle dans la capote.

— Un trou de balle?

— Oui. On a tiré sur Laurent, tandis qu'il était là.

— On a tiré?

— Oui, la meunière qui pleurait.

— Oui, ma tante.

— Mais j'en ai rien vu.

— Ni moi non plus; c'est ce que je savais.

(Mame Suzon était devenue pâle comme un fantôme.)

LVI

On se souvient que trois jours s'étaient écoulés depuis que Michel avait étriqué et jeté à l'eau la Pitache.

Et pendant ces trois jours-là, Michel était montré quelque peu inquiet, et on l'avait vu un peu partout, à Péroilles, à Châteauneuf, à Jargeau, partout enfin où on aurait pu constater la disparition de la disette de bonne aventure. Mais nulle part il n'avait entendu parler d'elle.

Sa plus grande crainte avait été tout d'abord que le cadavre, rejeté par la Loire, ne fût découvert et n'aménât une enquête.

Mais, nous répétons, trois jours s'étaient écoulés, et on n'avait entendu parler de rien.

La Pitache avait des habitudes nomades; souvent elle quittait le pays pour des mois entiers et s'en allait courir les foires ou les fêtes de village.

Si on ne retrouvait pas son cadavre aux environs de Jargeau,

il y avait gros à parier que plusieurs mois s'écouleraient avant qu'on s'occupât d'elle.

Or, trois jours s'étaient écoulés, et le cadavre n'était point remonté à la surface de l'eau.

Michel en conclut qu'entraîné par le courant, il avait fait du chemin pendant toute la nuit qui avait suivi le meurtre et avait été emporté à plusieurs lieues en aval.

Or, le premier jour, Michel, dont le cœur était fortement timoré, avait consenti à tout ce que lui demandait sa femme.

Il avait acquiescé à un parti de biens entre Laurent et lui, et laissé fixer au 1er mars, c'est-à-dire à un mois de distance, car on était en février, le mariage de son frère de lait avec Noémi.

Mame Suzon lui avait dit:

— Puisque tu es le vrai fils de mon homme, il est juste que tu aies le moulin; mais le bien venant de moi, ton père n'avait presque rien, et il est juste que je donne quelque chose à l'enfant que j'ai élevé et que j'ai cru mien si longtemps.

Michel n'avait fait aucune objection le premier jour.

Mais le second, comme on ne parlait pas de la Pitache, il s'était un peu rassuré, et dès lors il avait dit à la meunière:

— Je trouve tout naturel que vous vouliez donner quelque chose à Laurent, mais c'est bon à dire; j'en ai dit à Jargeau, et il m'a dit que ça ne vous faisait rien.

Le troisième jour, Michel s'était dit:

— Quand M. Jouvai me conseillait de faire la part du feu, il pensait que le père Brûlard et la Pitache pouvaient parler. La Pitache est morte, et quant au père Brûlard, il est parti, et je crois bien que nous ne le reverrons jamais. Par conséquent, ça change tout à fait les choses. Laurent ne tient pas encore la ferme.

Or, comme il faisait cette réflexion, entre sept et huit heures du matin, assis sur un banc, dans la cour du moulin, mame Suzon parut à la fenêtre et lui cria:

— Hé! Michel, viens un moment, que je te parle.

Le mauvais drôle se rendit à l'invitation et monta dans la chambre de la meunière.

Celle-ci lui dit:

— Assieds-toi, nous allons causer.

— Comme vous voudrez, dit froidement Michel.

— Tu sais que je suis allée à Jargeau hier, dit la meunière.

— Ah! je ne savais pas...

— Pendant que tu étais à la chasse.

— Qu'est-ce que vous êtes donc allée faire à Jargeau?

— Consulter le notaire.

— Pourquoi donc?

— Rapport au partage.

— Ah! ah! fit Michel.

La meunière ne prit pas garde à son accent d'ironie et continua:

— Tu es mon fils, c'est certain, mais pour te faire reconnaître il faudrait un jugement.

— Comment donc ça? ricana Michel.

— Ton père nourricier l'ayant déclaré comme son fils, la conscription ayant pris Laurent comme le mien, et ton identité ne pouvant être constatée que par les aveux du père Brûlard, il s'ensuit que, jusqu'à présent, mon véritable enfant, et par conséquent mon héritier, aux yeux de la loi, c'est Laurent.

— Elle est forte, celle-là!

— Je ne dis pas non, mais il faudrait un jugement.

— Eh bien! on le prendra, fit Michel.

— Non, dit mame Suzon, le notaire a trouvé un moyen de tourner la difficulté.

— Voyons-le, votre moyen, dit Michel, qui peu à peu devenait insolent.

— Laurent l'abandonnera le moulin et la petite ferme par un acte sous seing privé.

— Vraiment! et il gardera la grosse ferme?

— Sans doute, n'est-ce pas convenu?

— Et la meunière regarda Michel avec étonnement.

— Ah! ah! dit-elle, du haut du conteneur, répondit froidement Michel.

— Hein! fit la meunière stupéfaite.

— De deux choses l'une, continua Michel avec flegme, ou je suis votre fils ou je ne le suis pas.

INSTRUMENTS
ET
MACHINES AGRICOLES
EN VENTE GÉRÉ
COTÉ & VESSOT
3 rue St Paul et rue St André
(Blos, Renaud), QUÉBEC.

" hâter les breilles pour ren-
 hausser les pommes de terre.
 " sous-sol.
 TRAINS auxquels on peut attacher toutes
 sortes de charriots et de déshydratateurs.
 HENSES ou traites (faisant deux fois plus
 d'ouvrage que les autres).
 " en fer à trois ou quatre sections.
 CUVIERS pour puiser ou deux chevaux
 ainsi qu'à Sarcloirs pour jardin,
 sarcloiratures et accessoires.
 SEMOIRS "Vessor avec Herse, Rouleau"
 à plat, pour semer toutes sortes
 de grains, et semoirs à la main,
 l'instrument de ce genre, le plus
 complet.
 SEMOIRS à graines de jardins, etc.
 FAUCHEUSES, cinq différents modèles.
 MOISSONNEUSES, quatre modèles.
 FANEGES ou seuil cheval.
 RATAUDS à cheval.
 MACHINES à battre à bras.
 " pour finir le beurre, indénien-

able surtout pour les marchands de campagnes.

CHARRUES ordinaires et perfectionnées, séparant toutes espèces de grains.

ARRACHE-SOUCES et pierres. Houe à pelle à cheval... Charrettes à Brou... Foin...
— Canton pour magasin... Fronts...
Machines à laver... Tondeuses.

TRACAS-PAILE à bras et mûs par un moteur mécanique.

— Fourneaux agricoles.

— Eschacheur de Grains... Ecrouement de lait... Meule à aiguiser les faux... Les piers pour grainer les roues de voitures...
— Instruments divers, tels que : pioches, bûcher, fumer, à fourrage, houe à fourcheuses...
— Charrues à bras pour jardin, etc., etc.

— A la disposition de pièces extr. et de réparations à faire à leurs machines ou instruments.

— Les machines dessinées se trouvent aussi dans le catalogue...
commande... la célèbre plante "Consouida

feuilles rudes," les arbres fruitiers de la pépinière de M. Auguste Dupuis, de St. Roch des Aulnais, etc., etc.

Aussi au vent, "Coprogon" ou pro-cède "Homme" pour fabriquer toutes sortes d'engrais.

COTÉ À VESSOT,
No. 30, rue St. Paul, Québec.
Bureau de Poste, boîte 134.
Québec, 15 mars 1882. 43—1a

DEPECHE-VOUS

NOS MARCHANDISES SONT
REDUITES A

10c dans la piastre

Il faut voir ces marchandises
quand même on n'en a pas be-
soin. A des réductions semblable
on est obligé d'en acheter.

BONS CHAPEAUX pour 5c, 7c,
9c, 11c, 13c, 17c, 20c. Que
peut se passer de chapeaux à
ces prix-là ?

HABILLEMENT COMPLET
\$2.96. Il nous en reste très
peu, dépêchez-vous de venir
en procurer.

**HABILLEMENT DE FANTA-
SIE** pour enfants, \$1.00.

UN COAT EN TWEED pas dou-
ble, pour \$1.18; il en reste 5.

PANTALON INUSABLE pour
63c; il en reste très peu.

VESTES pour 48c, 55c, 65c; la
le monde en achète.

CRAVATES vendus à 10c dans
la pastie.
Inutile de vous mentionner
tous les articles récents, venez le
voir.

CHEZ
L. A. BEAUVAIS
186 et 188
Rue St Joseph

avant que d'acheter les ma
illiam est ce qu'il y a de
à faire
illiers; principes de la mécanique.
usage pour leur construction.
sont avec le peulleur s'ont trompé angl

meilleur noyé : n'ont et sont par conséquent assés
d'ailleurs diminue le bruit: font que ma-
rend le plus parfaitement à conduire.
depuis de travail que dans les autres machines.
si elles sont bien huilées et s'entretenues prop-
riété une machine à coudre de William per-
un homme.
qu'elle caudienne et l'argent qu'elle coûte en-
ajoute à la prospérité du pays.
travaux par le marché
compagnie qui garantit la qualité des articles
d'aucune autre.
RUE NOTRE-DAME, Montréal.

OLD'S [Breveté.]

à faire fonctionner, et les plus dures qui
sont par conséquent, je l'ai dit, en fait, égale-
ment dévot (elle s'adresse à
Monsieur Pointe St Charles, Montréal, le
16 mars 1900).

